

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2018 N° 2018/08

LAMAZIÈRE-BASSE

L'an deux mille dix-huit, le 14 décembre à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Christophe BOYON, Adjoint, Philippe LABEL, Hélène COURTOIS, Elodie TRESPEUCH, Dominique BREUIL Conseillers.

Excusées : Roselyne LACÔTE donne procuration à Philippe LABEL et Nadège GUILLE donne procuration à Elodie TRESPEUCH.

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL.

Approbation du Conseil municipal du 9 novembre 2018.

Régularisation d'une surconsommation d'eau sur l'année 2018

Suite à un dysfonctionnement constaté du compteur d'eau d'un habitant de la commune et en application de l'article L.2224-12-4 du Code Général des Collectivités la Commune propose d'établir la facture en se basant sur la moyenne de consommation des trois années précédentes.

8 votants : 8 votes pour

Demande de subvention pour l'étalement et la surveillance de l'église

A la demande expresse de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) la commune engage des travaux pour la sécurisation et la surveillance de l'église. Le devis pour la pose d'un étalement, la pose de jauges Sagnac et leurs relevés est estimé à 9 170,92€ HT et 11 005,10€ TTC. Une demande de subvention est présentée à la DRAC qui devrait financer le projet à 40 % soit 3 668,37€ TTC.

8 votants : 2 abstentions 6 votes pour

Encaissement du remboursement du sinistre du 14 juillet 2018 salle Davoine

Acceptation du remboursement des frais de remplacement d'un lampadaire d'un montant de 562,55€.

8 votants : 8 votes pour

DM n°1 budget de la commune : erreur d'imputation

L'imputation de la facture du CPIE pour l'étude de mise aux normes des étangs, prévue au budget 2018 de la commune au chapitre 21, doit être faite au chapitre 23.

8 votants : 8 votes pour

Question diverse

Le vin d'honneur des vœux de la municipalité aura lieu le 18 janvier à 18 heures dans la salle du Conseil.

Prochain Conseil municipal : 25 janvier 2019 à 20 heures 15



